



**MUPRAS**  
Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc



163002

Le 3 octobre 2023

DR. BENKIRANE HIND  
102 BD OUED OUM RABII RES SALMA RDC  
CASA, 20000  
MAROC

**Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE**  
**Identifiant adhérent : 0001417\_1949-07-01\_MOHAMED**  
**N/REF : 20232760024355**  
**Adhérent : WASMIH MOHAMED**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de MOHAMED WASMIH.  
Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 1080.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 360.00 MAD

Validité de prise en charge : du 03-10-2023 au 03-01-2024.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

**Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.**

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à MOHAMED WASMIH.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

Directeur MUPRAS

**CONDITIONS ET MODALITÉS :**

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
  - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
  - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
  - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
  - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.

# Dr BENKIRANE Hind

Spécialiste en médecine physique

et réadaptation fonctionnelle

DIU de traumatologie du sport et

de podologie

CASABLANCA LE : 25/10/2023

Mr/Mme/Mlle :

**Mr WASMIH Mohamed**

Facture N° :

26232023 (Mupras)

COTATION : KMP

Désignation	N.S	P.U	Montant
<b>Rééducation pour NCB</b>	8	180	<b>1 080,00</b>
09/10/2023			
11/10/2023			
14/10/2023			
16/10/2023			
18/10/2023			
20/10/2023			
23/10/2023			
25/10/2023			
Arrêtée la présente Facture à la somme de:		<b>total</b>	<b>1 080,00</b>

**Mille Quatre-vingt dirhams**

Dr. BENKIRANE Hind  
Spécialiste en Médecine Physique  
et Réadaptation Fonctionnelle  
Tél: 0524 82 30 09